

## NOTE CONJOINTE SUR L'ÉROTISME SURREALISTE SELON S. ALEXANDRIAN

Henri BÉHAR

C'est bien le 1<sup>er</sup> avril 2006, au Bateau Lavoir, à l'issue de sa prestation, devant une assemblée rapidement séduite, que Sarane Alexandrian me confia le texte de ce qu'il tenait pour une simple introduction à l'enquête sur l'érotisme dans le surréalisme que notre association entendait mener, dans un premier temps à travers les œuvres de Claude Cahun, Joyce Mansour et Pierre Molinier, pour s'étendre ensuite dans le temps et dans l'espace. Considérant qu'il posait les bases indispensables à une telle investigation, je l'ai aussitôt publié en belle place sur notre site, sous forme de fichier téléchargeable, à sa plus grande satisfaction, parce qu'il voyait loin, n'étant pas de ceux qui n'entendent publication qu'en termes de papier. Si je place aujourd'hui le même texte en tête du dossier sur l'érotisme surréaliste, ce n'est pas pour me dispenser d'une présentation du dossier, ni pour lui fournir un lectorat que le numérique n'atteindrait pas, mais pour montrer combien le propos d'alors fait toujours sens, et qu'il éclaire ce qui suit. Notre ami, qui répugnait à se répéter, ne l'aurait évidemment pas republié tel quel. Mais le respect que je lui dois m'interdit d'y porter la moindre modification.

Nous nous connaissions de longue date, depuis la publication de son essai sur *Le Surréalisme et le rêve* (1974), dont j'avais, comme tant d'autres, apprécié l'ampleur, la rigueur et la qualité de la documentation, le lui écrivant, lui signalant aussi une lacune dans sa Bibliothèque du rêve, celle de *Connaissance de la mort*, de Roger Vitrac. Puis, lorsqu'il lança sa revue, *Supérieur inconnu* (1995-2001), à la survie de laquelle je n'étais pas totalement étranger, je lui fis amicalement reproche, avec un sourire de connivence, de débaucher les collaborateurs de *Mélusine* pour sa propre revue. Ce dont il s'amusa, me disant que c'était bien la preuve qu'un bon auteur se défend aussi bien en matière d'érudition qu'en matière de création. Dont acte.

Dans cet article, Sarane Alexandrian signale un premier paradoxe, selon lequel l'érotisme n'est pas une valeur revendiquée d'emblée

par le surréalisme. Il ne fallait pas beaucoup le pousser pour lui faire dire qu'il n'y eut pas, à l'origine, d'érotisme surréaliste, que ce concept n'était pas dans les gènes du Mouvement. Et c'est encore le cas aujourd'hui si l'on dresse la bibliographie du sujet. Interrogeons les bases de données bibliographiques européennes et américaines, via le système universitaire Virtuose. Sauf erreur de manipulation, à la question, intégrant une logique booléenne, «*érotisme ET surréalisme*», on n'obtient qu'une quinzaine de réponses, dont, au premier examen, 13 seulement sont pertinentes, avec 3 livres et 10 articles. C'est dire, contrairement à la supposition de celui qui a programmé ce dossier, combien est restreinte la littérature sur le sujet. Encore faut-il que les bases fassent une entorse à leur principe initial puisque, supposées ne consigner les références qu'à partir de 1980, elles nous ressortent ici deux ouvrages antérieurs à cette date, celui de Robert Benayoun, *Érotique du surréalisme* (Pauvert, 1965) et l'incontournable *Érotisme* de Georges Bataille (éd. de Minuit, 1957). De fait, il ne resterait que l'anthologie amoureuse de Vincent Gille (Ed. Syllepse, 2001) qui ne trouve ici sa place qu'en raison de la republication du *Lexique succinct de l'érotisme*, datant lui-même de 1959.

Il ne faut évidemment pas compter sur les bibliographies universitaires pour connaître les ouvrages qui pourraient relever de la catégorie «*érotisme surréaliste*». Du moins les thèses et travaux devraient-ils éclairer nos pas. La dizaine d'articles retenus nous renvoie à Belen (2 fois), Leiris (3 fois), Bataille (2 fois), le reste allant vers des sujets généraux ou des comparaisons entre deux littératures. On ne s'étonnera donc pas de retrouver ces noms tout au long du présent dossier, et plus précisément dans une étude transgressive des *Mémoires d'une liseuse de draps* par Léa Buisson.

Il est vrai qu'une interrogation d'Internet, au moyen d'un moteur de recherche dans le vent, accroît considérablement le nombre de réponses. Soit donc l'expression exacte «*érotisme surréaliste*», entre guillemets, ce qui signifie que la machine recherche ces deux mots exclusivement, sans intervalle entre eux, de 1924 à 1945. Après filtrage, l'outil informatique sélectionne 50 réponses jugées pertinentes. Aux auteurs précédents viennent s'ajouter Buñuel, Clovis Trouille, Desnos, Gengenbach, Man Ray, Mandiargues, Queneau, Tanguy et les deux expositions qui, récemment, ont mis en scène cette forme spécifique d'érotisme : la photographie d'une part, l'objet surréaliste d'autre part, en ce qu'ils exposent des documents de l'époque considérée. À tous ces noms il faudrait en ajouter un, qui a mystérieusement

échappé tant aux bibliographes qu'à la lecture machinale : c'est celui de Sade, tel que les surréalistes l'ont redécouvert et auquel ils ont donné eux-mêmes la parole. Le décalage entre son existence et sa reviviscence explique seul la défaillance de l'investigation numérique, ici comblée par Olivier Delers.

À s'en tenir à la première période, telle que la délimite Alexandrian, on peut conclure : il n'y a pas d'érotisme surréaliste. Ou si peu, qu'il serait inutile d'en traiter, et que seul le regard rétrospectif permet de le percevoir.

Une telle proposition doit être étayée par l'examen des textes surréalistes eux-mêmes, comme le proposait notre guide. Dans son remarquable exposé, il commence par se référer à la statistique lexicale en affirmant : « on ne trouve le mot érotisme que quatre fois seulement dans les écrits surréalistes », en limitant son corpus aux années 1924-1945. Une telle certitude peut surprendre de la part d'un créateur qui ne nous a pas habitués à semblable approche. La vérité est que, sachant que j'avais numérisé un certain nombre de livres et de revues surréalistes, il m'avait demandé de vérifier la présence de ce binôme dans ma base de données textuelles.

Aujourd'hui, je suis en mesure (c'est le cas de le dire), d'apporter d'autres précisions chiffrées. La base de données des œuvres complètes d'André Breton, constituée pour mon usage personnel, m'indique que le premier théoricien du surréalisme n'a jamais employé le syntagme « érotisme surréaliste », et que, dans tous ses écrits (jusqu'en 1966 par conséquent), la forme « érotisme » n'a que 31 occurrences. La première, chronologiquement, est une évidence bien connue des spécialistes du sujet, selon qui littérature apologétique et littérature érotique ont la même structure. Il l'emploie au sujet d'Apollinaire, et plus particulièrement de *L'Hérésiarque* : « Le mysticisme touche de près l'érotisme. » (*Pas perdus*, OCl, 207). La seconde, dans le même recueil, signale le rôle à venir de Marcel Duchamp, tel que Marc Décimo le développe dans ses travaux et le synthétise dans le présent dossier.

Un effet de concentration se produit avec *L'Art magique* et surtout *Le Surréalisme et la peinture*, notamment à propos de l'exposition internationale de 1959 à la galerie Daniel Cordier, qui prenait l'érotisme pour thème explicite, et que Marc Kober analyse ci-après. Ces 31 emplois seraient à comparer avec la forme « sexualité », qui n'intervient que 18 fois, la dernière appelant chez Breton à la constitution d'une science des mœurs qui, pour se développer correctement,

«exige que soit levé le tabou chrétien qui pèse sur la sexualité» (OCIV, 955). Et, comme le signale pertinemment Alexandrian, ce terme apparaît toujours dans le voisinage de Freud. Rappelons, toutefois, que le corpus évalué dépasse l'année 1945.

Mais, dira-t-on, il ne faut pas limiter cet examen à l'emploi des termes par le seul André Breton, aussi représentatif soit-il de l'ensemble du mouvement surréaliste. Prenons les œuvres rassemblées par Aragon sous le titre unificateur d'*Œuvre poétique*, et considérons-les durant sa période surréaliste, jusqu'en 1932 par conséquent. Le phénomène est encore plus stupéfiant : aucun emploi de la forme *érotisme* durant cette période pour trois seulement de *sexualité* ! La première convoque à son tour le fondateur de la psychanalyse : «L'aube de ce siècle-ci se lève sur Sigmund Freud, qui porte sur l'incompréhensible les yeux scandaleux de la sexualité.» (OP livre V, p. 1205), les deux autres interviennent pour condamner la sexualité comme système symbolique... (on verra pourtant ci-après une forme primitive de l'érotisme scriptural, sous la plume de Maryse Vassevière). La déception est identique avec Éluard, qui, dans la totalité de son œuvre (et, à plus forte raison, si l'on s'arrête à 1938), n'utilise érotisme que deux fois, la première pour évoquer sa nature : «Quel érotisme plus aigu que la nudité de cette femme entrevue à peine par la fente d'un ample manteau ?» (1932, OC I, p. 487), la deuxième, en collaboration avec Breton dans le *Dictionnaire abrégé du surréalisme*, fournit cette magnifique définition, déjà citée par S. Alexandrian et mainte fois reprise : «ÉROTISME : Cérémonie fastueuse dans un souterrain.» Quant à *sexualité*, le terme est proprement inconnu dans ce corpus.

Est-il nécessaire de préciser que les deux formes sont absentes de l'ensemble des textes de Benjamin Péret ? De même pour les revues surréalistes et textes collectifs, on observe l'absence totale du syntagme «érotisme surréaliste». En revanche, on relève ceci : *Littérature = érotisme 2, sexualité 0*. *La Révolution surréaliste* ne présente qu'une seule occurrence d'*érotisme* contre deux de *sexualité*, en raison de l'enquête déjà citée par notre cicérone. *Le Surréalisme au service de la révolution* compte 8 occurrences d'*érotisme*, dont 4 de *statuts de l'érotisme*, pour 40 *surréaliste* et 2 *sexualité* (dont le fameux *Capitalisme et sexualité* du Dr Allendy, à consonance freudienne). Si l'on poursuit avec l'examen des *Tracts surréalistes et déclarations collectives*, on observe les mêmes phénomènes pour les deux volumes : *érotisme 2, sexualité 3*.

Tout se passe comme si Alexandrian avait utilisé nos machines pour repérer la présence des termes relatifs à son sujet, les compter et en comparer l'usage. Autrement dit : l'auteur des *Libérateurs de l'amour* abordait les textes surréalistes comme un universitaire, armé des méthodes de la lexicométrie (aujourd'hui nommée textométrie). Pour fixer les idées, j'ai consulté la base de données textuelles FRANTEXT qui a numérisé 4515 textes littéraires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles soit 271,6 millions de mots. C'est la plus importante base littéraire au monde. Il s'y trouve la plupart des œuvres et revues surréalistes que j'ai moi-même fournies. L'interrogation de la base complète (jusqu'à 2014) confirme les observations précédentes, c'est-à-dire que la forme *érotisme* s'y trouve 364 fois contre 828 pour *sexualité*, soit plus du double ! Une analyse plus fine montrerait les variations du sens de chacun de ces mots selon les époques, depuis la sexualité diffuse dans la nature jusqu'à cette sexualité exclusivement humaine, cette *libido* dont Freud a dessiné les contours, bien perçus par les surréalistes.

Au passage, la machine m'en fournissant le prétexte, il convient de signaler que le personnage comme le concept d'*Antéros* y fait 9 apparitions, avec 4 occurrences dans la littérature classique et 5 au sujet du seul Nerval. Ce qui, a priori, exclut (ou rend inutile) toute investigation à ce sujet dans les textes contemporains. Car, si c'est bien Éluard qui cite le poème de Nerval, il n'emploie jamais ce terme pour sa propre création, on s'en serait douté.

Avec le *Dictionnaire abrégé du surréalisme* de 1938, en concurrence avec le terme *sexualité*, le mot *érotisme* devient donc un *mot-clé* du surréalisme, comme disaient autrefois les disciples de Pierre Guiraud. Une fois le fait établi, Sarane Alexandrian s'éloigne momentanément des terres arides de la lexicologie pour reprendre un discours plus familier, celui de l'histoire. Il marque le rôle essentiel de Georges Bataille, et il esquisse un rapprochement entre celui-ci, généralement considéré comme l'ennemi du dedans, et André Breton. Ici, je voudrais rappeler les propos de Breton au sujet de *l'Histoire de l'œil* de Bataille, dans une lettre à Simone, du dimanche 19 août 1928, le tenant pour le plus beau livre érotique qu'il connaisse, et même l'un des plus beaux livres qu'il ait jamais lu<sup>1</sup> ! On comprend qu'en 1959 il reprenne dans le catalogue de l'exposition EROS, les propres termes de celui-ci : « L'érotisme est dans la conscience de l'homme

1. Henri Béhar, *André Breton, le grand indésirable*, Fayard, 2005, p. 240.

ce qui met en lui l'être en question. L'expérience intérieure de l'érotisme demande de celui qui la fait une sensibilité non moins grande à l'angoisse fondant l'interdit qu'au désir menant à l'enfreindre. » C'est aussi à cette occasion que Breton, ayant vu *Le Festin*, mis en scène par Meret Oppenheim lors de la fête du printemps à Berne, lui ait demandé de le reproduire à Paris, en privé chez Joyce Mansour, en public dans la dernière salle de l'exposition, comme l'explique ici Sébastien Galland. Mais là, je me demande s'il n'a pas commis un contresens par rapport aux motifs déclarés de la créatrice. C'est, en tout cas, ce qu'elle nous confiait lors d'une rétrospective consacrée à son œuvre. Pour elle, il n'était nullement question de cannibalisme, selon le titre ajouté à cette manifestation spectaculaire, mais bien de célébrer le renouveau des premiers temps. À cet égard, on tirera le plus grand enseignement de l'article, ci-après, de P. H. Kleiber. Par quoi l'approche lexicale et l'étymologie, comme la philosophie chez le jeune Ionesco, revient toujours, qui mène au crime.

Il n'aura échappé à aucun lecteur que l'exposé de Sarane Alexandrian, qui avait tant écrit sur le sujet et qui avait encore tant à dire, tourne court. Comme si l'érotisme surréaliste avait atteint son acmé en 1959, et qu'il ne pouvait ensuite que connaître la détumescence. Il n'en est évidemment rien. Seule l'exquise politesse de l'orateur le contraignait à se restreindre, pour laisser la parole aux intervenantes qu'il introduisait.

J'ai indiqué au cours de cette note ce qui me semblait prolonger les observations de l'auteur de *La Magie sexuelle*. Pourtant, l'érotisme surréaliste a trouvé d'autres champs d'application, à travers la photographie par exemple (Stefania Schibeci), la peinture automatique (Alba Romano Pace), la peinture et la sculpture (Marcella Biserni), le théâtre de Jan Fabre (Sophie Rieu), etc. Il s'est surtout exprimé par le corps pour les poètes G. Luca et C. Moro (Gaëlle Hourdin), et le groupe surréaliste roumain (Giovanni Magliocco) ; pour les romanciers aussi : Julien Gracq (Mickaël Mesierz), Léo Malet (Maryam Morel). Enfin, il apparaît que la phénoménologie n'a pas dit son dernier mot. Elle est à l'œuvre chez Martine Natat-Antle qui dégage, avec sagacité, la fonction du toucher en la matière ; chez Georgiana Colvile analysant ce que les tribunaux nommaient autrefois la bestialité, et enfin Chiara Palermo s'arrêtant à une confrontation du philosophe Maurice Merleau-Ponty avec les surréalistes sur le même terrain de l'érotisme.

Il me faut, avant de conclure, dire un mot du sous-titre adopté pour ce dossier. Il semble emprunté à Marcel Duchamp, pour qualifier la

NOTE CONJOINTE SUR L'ÉROTISME SURREALISTE SELON S. ALEXANDRIAN

conception d'ensemble des surréalistes sur le sujet. En vérité, si celui qui était appelé à « réconcilier l'art et le peuple », selon Apollinaire, s'amusait à prendre le surnom de Rose Sélavy, qui peut s'entendre « Éros c'est la vie » aussi bien que « Et rosse est la vie », il n'a jamais employé la formule qui, de ce fait, appartient à tout le monde, d'autant plus qu'elle ne fait que détourner un lieu commun sur la vie en rose. De cela, beaucoup ont déjà discuté, et discuteront encore. Il nous suffit que les études ici rassemblées portent sur un examen concret de l'érotisme surréaliste, et qu'elles donnent à méditer sans médire ni mal dire.

Si les rubriques suivantes sont, comme de coutume dans *Mélusine*, élaborées en dehors de la problématique du dossier, on ne s'étonnera pas, cependant, de percevoir certaines coïncidences, par définition toutes justifiées.

